



COMMUNIQUE DE PRESSE
30 septembre 2014

SIÈGE DE BRUXELLES
& SIÈGE SOCIAL

Quai au Bois de Construction 9
B-1000 Bruxelles
T +32 2 210 42 70
F +32 2 511 04 54

SANTHEA ASBL

SIÈGE DE WALLONIE

Namur Office Park
Avenue de Dessus-de-Lives, 4
5101 LOYERS
T + 32 81 22 38 22
F +32 81 22 38 45

RPM Bruxelles 0807 643 081
IBAN: BE87 8791 5011 0194
BIC: BNAGBEBB

REACTION « INDICATEURS »

L'agence intermutualiste (AIM) et les mutualités organisent ce 30 septembre une conférence de presse à l'occasion de la publication, par hôpital, du nombre de patients ayant subi une intervention chirurgicale pour certains cancers. Santhea défend depuis toujours l'utilisation d'indicateurs dans le secteur des soins de santé. Mais pas n'importe comment, ni pour n'importe quelle raison... L'objectif doit être de promouvoir l'amélioration continue de la qualité dans TOUS les hôpitaux et pour TOUS les patients. Et seule une collaboration étroite entre l'ensemble des acteurs du secteur permettra d'atteindre ce but.

La problématique des indicateurs est un des sujets très à la mode dans le monde de la santé. Régulièrement, diverses associations de consommateurs ou de patients montent au créneau pour exiger de disposer d'indicateurs dont la diffusion est sensée apporter au grand public des informations précieuses sur la qualité des soins qui lui sont proposés. Si la volonté d'information est tout à fait légitime de la part des patients, il est plus que probable que certains défenseurs de cette transparence ne nourrissent pas que des intentions altruistes et il est prouvé que la plupart des indicateurs publiés ne permettent pas de juger de la qualité des soins dispensés par les hôpitaux.

Quoi qu'il en soit, les acteurs belges des soins de santé travaillent évidemment à la question et recherchent la meilleure manière d'informer les patients sur la qualité des soins qu'ils trouveront dans les hôpitaux. Malheureusement, on ne peut que déplorer le manque de cohérence dans la multitude des initiatives menées.

Chacun y va de son set d'indicateurs, composé selon ses ressources, son expertise et ses priorités, sans réellement se soucier d'éventuelles redondances et du flou que cela engendre non seulement auprès du public, mais également auprès des autorités et des professionnels.

SIÈGE DE BRUXELLES
& SIÈGE SOCIAL

Quai au Bois de Construction 9
B-1000 Bruxelles
T +32 2 210 42 70
F +32 2 511 04 54

SANTHEA ASBL

SIÈGE DE WALLONIE

Namur Office Park
Avenue de Dessus-de-Lives, 4
5101 LOYERS
T + 32 81 22 38 22
F +32 81 22 38 45

RPM Bruxelles 0807 643 081
IBAN: BE87 8791 5011 0194
BIC: BNAGBEBB

Santhea salue bien entendu cette volonté de tous de s'impliquer dans les questions relatives à la qualité des soins et à la sécurité des patients, une thématique sur laquelle il travaille depuis déjà de nombreuses années à travers de multiples projets tels que la Satisfaction des patients, les événements indésirables, la médiation hospitalière ou encore l'accréditation.

Mais santhea est convaincu que le travail doit servir à promouvoir les démarches continues d'amélioration de la qualité dans les institutions de soins afin de garantir l'amélioration de la qualité dans tous les hôpitaux et pour tous les patients.

Le travail sur les indicateurs s'inscrit évidemment dans cette volonté et ne peut être considérée comme accessoire. Les patients ont évidemment le droit d'être informés sur la qualité des soins dont ils bénéficieront.

Santhea attire néanmoins l'attention sur les dangers de ces (trop) nombreuses publications à destination des professionnels ou du grand public et qui n'ont, pour la plupart, pas été discutées alors même qu'elles sont souvent fortement discutables. Il faut en effet rappeler qu'un indicateur se construit en plusieurs étapes et ne peut jamais être le reflet d'un simple chiffre. Un indicateur (dit de résultat) constitué uniquement de résultats exprimés en nombre sans tenir compte de la qualité du recueil des données, des différentes caractéristiques des patients et d'autres caractéristiques spécifiques à l'indicateur choisi ne peut être considéré que comme un révélateur. Il correspond en fait à un test de dépistage et ne peut être considéré comme test de diagnostic.

Ainsi, les résultats publiés ce jour par l'AIM sont liés au comptage de numéros de nomenclature. Ils ne constituent, à ce titre, que la photographie d'une situation qui ne peut prétendre expliquer les différences interhospitalières et encore moins être un reflet exhaustif et non biaisé de la qualité de la prise en charge des patients.

La simple comparaison des chiffres ne peut être interprétée sans avoir recours à l'analyse d'un certain nombre de paramètres susceptibles de les influencer. Ces paramètres doivent être choisis scientifiquement, par des experts spécialistes des domaines concernés, en y incluant notamment les caractéristiques des patients, les techniques et thérapeutiques utilisées, l'organisation des soins tant au niveau de l'hôpital que des régions, les résultats attendus et produits, etc.

SIÈGE DE BRUXELLES
& SIÈGE SOCIAL

Quai au Bois de Construction 9
B-1000 Bruxelles
T +32 2 210 42 70
F +32 2 511 04 54

SANTHEA ASBL

SIÈGE DE WALLONIE

Namur Office Park
Avenue de Dessus-de-Lives, 4
5101 LOYERS
T + 32 81 22 38 22
F +32 81 22 38 45

RPM Bruxelles 0807 643 081
IBAN: BE87 8791 5011 0194
BIC: BNAGBEBB

Ce n'est qu'après s'être assuré du choix judicieux des indicateurs, de la qualité du recueil des données et de l'interprétation qui peut en être faite que la communication des résultats peut être envisagée. Il s'agit donc d'un travail prospectif et non rétrospectif, et qui permettra alors de répondre efficacement au souhait de transparence exprimé par les différents acteurs, ainsi qu'aux défis en termes de santé publique.

La compréhension des indicateurs est souvent délicate étant donné la complexité du secteur des soins de santé et la sophistication des outils statistiques utilisés.

Noyé dans une multitude de chiffres souvent incompréhensibles, le patient ne sera pas mieux informé et ne pourra donc prendre une décision éclairée, raison invoquée par les défenseurs de la transparence des résultats.

Il ne restera alors plus que la visibilité des producteurs d'indicateurs. L'idéal d'information correcte des patients ne sera plus qu'un lointain souvenir.

Santhea estime qu'il est indispensable que le secteur des soins de santé définisse un cadre strict au sein duquel le travail sur les indicateurs pourra se dérouler en toute sérénité. L'argument consistant à publier des indicateurs avant l'autre afin de s'emparer de la problématique et ainsi gagner en visibilité n'est pas acceptable. Il est primordial de définir, ensemble, les indicateurs que nous souhaitons utiliser dans le secteur, l'éventuelle publicité à leur donner, les publics cibles et les supports de diffusion à utiliser.

Santhea plaide pour une concertation globale entre les acteurs du secteur, et pour une collaboration entre eux. Dans ce cadre, la Plateforme pour l'Amélioration continue de la Qualité des soins et de la Sécurité des patients – PAQS ASBL – association nouvellement créée et rassemblant de nombreux acteurs du secteur, apparaît comme étant l'endroit idéal pour mener les travaux et faire en sorte qu'à terme, les indicateurs produits soient les plus pertinents et les plus justes pour permettre aux institutions d'améliorer leur gestion, aux autorités de suivre l'évolution du secteur, aux praticiens de comparer et améliorer la qualité des soins, et au public d'être convenablement informé.

SIÈGE DE BRUXELLES
& SIÈGE SOCIAL

Quai au Bois de Construction 9
B-1000 Bruxelles
T +32 2 210 42 70
F +32 2 511 04 54

SANTHEA ASBL

SIÈGE DE WALLONIE

Namur Office Park
Avenue de Dessus-de-Lives, 4
5101 LOYERS
T + 32 81 22 38 22
F +32 81 22 38 45

RPM Bruxelles 0807 643 081
IBAN: BE87 8791 5011 0194
BIC: BNAGBEBB

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :

Yves Smeets
Directeur général de santhea

Denis Herbaux
Directeur du Département Etudes et Qualité de santhea

9, Quai au Bois de Construction
1000 Bruxelles
Tel : 02 210 42 70
e-mail : michel.mahaux@santhea.be – www.santhea.be

santhea est une association professionnelle et patronale dont la mission est de défendre et promouvoir les intérêts des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public, situés en Wallonie et à Bruxelles.

santhea est aujourd'hui la première association francophone du secteur et un interlocuteur de référence, avec la représentation de près de 48% des établissements de soins des deux régions.